

**Bordereau des contributions
dues à la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux**

Exercice

Commune, Syndicat etc. :

Montant dû : €

Certifié exact, , le

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

Vu et vérifié arithmétiquement,

Luxembourg, le

Pour la Caisse de prévoyance,

Le Secrétaire-Trésorier,

I Identification des assurés			II Renseignement divers			III Traitement brut (sans trim. de fav.)			IV Indemnité de pré-retraite	V Retenue pour pension
No crt	Nom et prénom	Matricule	Grade	Degré d'occup. %	Période	Exercice courant	Congé sans traitement ou pour travail à mi-temps	Rappel d'exercices (à ventiller-par exercice)	(cotisable)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
					Totaux					

Remarques
1) Le trimestre de faveur n'est pas cotisable
2) Les rémunérations des employés communaux sont à indiquer séparément à la suite des traitements des fonctionnaires

Contribution due par l'employeur		
		12
Total col. 7x		
Total col. 8x		
En col. 9 :		
TOTAL :		

Récapitulatif et décompte			
	13	14	15
Chapitre	Total dû	Total avances versées	Solde
III			
	Report tot. col. 12		
V			
	Report tot. col. 11		
TOTAUX			
CCPL IBAN LU75 1111 0002 4248 0000			
BCEE IBAN LU40 0019 1002 0262 7000			

Print Form